## PREUVES DE DÉMÉNAGEMENT

Doit contenir le nom et l'adresse

## Preuves de résidence acceptées

- Promesse ou acte d'achat d'une propriété
- Confirmation officielle de changement d'adresse à des services fédéraux dont :
  - o Agence du revenu du Canada
  - o Élection Canada
  - o Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada
  - Service Canada
- Confirmation officielle de changement d'adresse à des services provinciaux dont :
  - o Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
  - Élections Québec
  - o Emploi Québec
  - o Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
  - o Régie de l'assurance maladie du Québec
  - o Retraite Québec
  - o Revenu Québec
  - Société de l'assurance automobile du Québec
- Compte de taxe de bienvenue
- Confirmation d'inscription portant adresse émise par un établissement d'enseignement reconnu (école secondaire, cégep, université)
- Confirmation d'inscription à un service public (effectif dans un délai de 3 mois ou moins):
  - Électricité
  - o Gaz
  - o Téléphone, télédistribution ou internet résidentiel
- Confirmation officielle de changement d'adresse à une institution bancaire ou de crédit
- Bail (effectif dans un délai de 3 mois ou moins)

## Documents refusés

- Documents non-officiels
- Compte de taxes municipal ou scolaire adressé à l'ancien propriétaire
- Chèque personnalisé
- Carte professionnelle (d'affaire)
- Contrat d'embauche
- Carte d'hôpital
- Carte de club (type Costco)